



« Source de culture, source d'inspiration... »

810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0 • www.upton.ca

JOIGNEZ LA
CHASSE AUX
COCOS
SAMEDI
19 AVRIL 2025
DÉPART À 10H00
AU CHALET DES LOISIRS
UPTON

Cherchez les indices
à travers le village d'Upton!
Cadeaux pour les enfants
Tirage de 5 gros chocolats

Inscription requise pour le tirage:
RRUPTON2023@GMAIL.COM
(450) 366-1805 (messagerie)

CAMP DE JOUR

Upton 2025

du 25 juin au 15 août (fermé 1er juillet)
Requis : maternelle 5 ans complétée
Tarifs incluant les frais d'activités et de sorties

Tarifs résidents (pour l'été)

SANS SERVICE DE GARDE (9h00 - 16h00)	AVEC SERVICE DE GARDE (7h00 - 17h30)
1er enfant 300\$ - 2ème 280\$ - 3ème 260\$	1er enfant 430\$ - 2ème 410\$ - 3ème 395\$

Tarifs résidents (A la semaine)

SANS SERVICE DE GARDE (9h00 - 16h00)	AVEC SERVICE DE GARDE (7h00 - 17h30)
105\$ par semaine	150\$ par semaine

Tarifs non résidents (pour l'été)

SANS SERVICE DE GARDE (9h00 - 16h00)	AVEC SERVICE DE GARDE (7h00 - 17h30)
980\$	1 360\$

Tarifs non résidents (A la semaine)

SANS SERVICE DE GARDE (9h00 - 16h00)	AVEC SERVICE DE GARDE (7h00 - 17h30)
130\$ par semaine	180\$ par semaine

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LA PLATEFORME Qidigo.com
Abonnez-vous à la page du Regroupement Récréatif d'Upton sur Qidigo pour accéder aux offres de camp de jour.

Période d'inscription du 1er avril au 8 juin 2025.
Inscriptions en personne au Chalet des loisirs, 810 rue Lanoie
Samedi 12 avril de 10h00 à 13h00
Chèques postdatés acceptés.

Pour plus d'informations contactez-nous
rruption2023@gmail.com

FÊTE DE LA FAMILLE

Samedi 31 mai

Chalet des loisirs
812, Place des loisirs

Course des couleurs

Réservez votre date!

CONSEIL MUNICIPAL



Robert Leclerc
Maire



Mathieu Beaudry
Conseiller #01



Barbara Beugger
Conseillère #02



Éric Jodoin
Conseiller #03



Claude Larocque
Conseiller #04



Pierre Dufresne
Conseiller #05



Kelly Huard
Conseillère #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal:
810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone: 450 549-5611
Télécopieur: 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca
Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)
Service de voirie:
Lundi au vendredi:
horaire variable

MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Le printemps est à nos portes! Eh oui, les rayons du soleil commencent à faire fondre la neige. C'est agréable!

Tous les citoyens ont reçu leur compte de taxes, en cas contraire, communiquez avec la Municipalité en composant le 450 549-5611. Notez, que cette année, nous avons 6 versements à effectuer.

Prenez note qu'à partir du 31 mars 2025 jusqu'au 15 novembre 2025 inclusivement, vous pouvez vous stationner dans les rues sur le territoire de la Municipalité sauf s'il y a des panneaux l'interdisant. Aussi, le 15 avril prochain sera la date limite pour retirer votre abri d'auto temporaire hivernal. Après cette date, vous contreviendrez au règlement municipal en vigueur et pourriez être passible d'une amende.

Vous avez des rénovations en vue pour ce printemps? Tous les travaux de rénovation extérieure ou intérieure touchant la structure d'un bâtiment, incluant la modification, l'ajout ou le retrait de portes, de fenêtres, de murs ou la finition de sous-sol, etc. nécessitent un permis de construction. De plus un permis pour abattre un arbre est aussi obligatoire! Même un arbre cassé ou tombé nécessite un permis dûment émis par le Service de l'urbanisme. Il est donc essentiel d'obtenir ledit permis avant de procéder à la coupe d'un arbre pour éviter une amende.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Monsieur Roger Garneau pour les années de dévouement et de service à notre Municipalité. Son engagement et sa passion ont grandement contribué à l'amélioration de notre communauté et au bien-être de nos citoyens. Nous le remercions sincèrement pour tout ce qu'il a accompli et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

À bientôt!

Robert Leclerc, maire

SERVICES MUNICIPAUX

Lyne Rivard	Directrice générale et greffière-trésorière	549-5611
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Service de l'urbanisme	urbanisme@upton.ca	549-5611, poste 104
Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire	rrupton2023@gmail.com	450 366-1805
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	La séance du conseil est maintenant à 19 h 00 au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) <i>*Veuillez entrer par la porte arrière.</i>	

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Upton tenue au 810, rue Lanoie à la Salle du conseil municipal, le **mardi 4 mars 2025** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Madame Barbara Beugger, Conseillère
Monsieur Claude Larocque, Conseiller
Monsieur Éric Jodoin, Conseiller
Madame Kelly Huard, Conseillère
Monsieur Pierre Dufresne, Conseiller
Monsieur Robert Leclerc, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Robert Leclerc.

Est également présente :

Madame Lyne Rivard, Directrice générale et greffière-trésorière

Est absent :

Monsieur Mathieu Beaudry, Conseiller

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Adoption – Procès-verbal

2.3 Comptes à payer

2.4 Première période de questions du public

2.5 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 2024-383

2.6 Avis de procédure de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales

2.7 Achat d'un nouvel ordinateur pour la directrice générale adjointe

2.8 Signataires au compte de la Municipalité à la Caisse Desjardins

2.9 Désignation d'un représentant de la Municipalité auprès de Revenu Québec

2.10 Offre de services professionnels - Consultant externe en comptabilité municipale

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Autorisation de paiement - Étude géotechnique complémentaire - Projet de la caserne des pompiers

3.2 Offre de services professionnels - Réévaluation des coûts du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers

4. TRANSPORT

4.1 Autorisation de paiement - Travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue St-Éphrem - Décompte progressif #5

4.2 Soumission - Travaux de levée de fossés

5. HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Offre de services professionnels pour l'inspection de vannes de conduites secondaires

5.2 Soumission - Remplacement des contrôles d'une vanne pneumatique

5.3 Appel d'offres concernant la vidange et la disposition des boues des étangs aérés - Résultat d'ouverture des soumissions

5.4 Autorisation de paiement - Fourniture et installation de compteurs d'eau - Décompte #3

5.5 Offre de services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau de la station d'épuration municipale

6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Autorisation d'exercer les responsabilités de l'Inspectrice Municipale

7.2 Adoption - Règlement numéro 2025-393 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2002-102 afin d'ajouter des précisions quant aux dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure et que le pouvoir d'accorder une dérogation mineure relève du Conseil municipal

8. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Demande du Défi cycliste au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier

8.2 Soumission pour l'installation d'une toilette intelligente avec écran publicitaire intégré

8.3 Demande de la Fabrique Saint-Éphrem - Prêt des tables et chaises

8.4 Appui financier - Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN)

8.5 Nomination d'un représentant pour le soccer

8.6 Location de la scène mobile à la Ville d'Acton Vale

9. AFFAIRES DIVERSES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

11. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉS DES CRÉDITS - BILITÉS

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mars 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Kelly Huard
APPUYÉE PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

2.2. ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025 ainsi que de la séance extraordinaire du 17 février 2025, et déclare en avoir pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne
APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soient adoptés le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025 ainsi que celui de la séance extraordinaire tenue le 17 février 2025.

2.3. COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont obtenu les informations utiles à leur prise de décision concernant les comptes à payer;

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit acceptée la liste des comptes à payer du mois de février 2025 pour une somme de 196 050.57\$ et d'entériner les comptes payés durant ledit mois pour une somme de 106 521.10 \$.

2.4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

2.5. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-383

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 2024-383.

2.6. AVIS DE PROCÉDURE DE VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), la greffière-trésorière doit préparer un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la Municipalité ;

ATTENDU QUE le total de cette liste, en date du 4 mars 2025, s'élève à 93 577.89 \$ de taxes municipales dues au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance d'une liste indiquant les immeubles dont les propriétaires sont endettés envers la Municipalité pour taxes non payées;

ATTENDU QU'il y a lieu de requérir des services de la MRC d'Acton pour la vente d'immeubles pour taxes non payées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit approuvée la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC d'Acton afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi;

QUE la liste indiquant les immeubles dont les propriétaires sont endettés envers la Municipalité pour taxes non payées fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE soient informées les personnes endettées envers la Municipalité à l'effet que si les taxes 2023 et antérieures ainsi que les intérêts ne sont pas payés pour le 13 mars 2025, le Conseil municipal enverra les dossiers des mis en cause à la MRC d'Acton pour enclencher la procédure de vente d'immeubles pour taxes non payées;

QUE les montants dus doivent être payés sous forme de mandat-poste, chèque visé, traite bancaire, Interac ou en argent comptant.

2.7. ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT LA nécessité de procéder au changement de l'ordinateur de la directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission de Rive-Tech pour l'achat d'un nouvel ordinateur au montant de 1000 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit autorisé l'achat d'un nouvel ordinateur pour la directrice générale adjointe pour un montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE la dépense soit affectée au budget d'immobilisations.

2.8. SIGNATAIRES AU COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ À LA CAISSE DESJARDINS

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite assurer une gestion efficace et rigoureuse de ses finances ;

ATTENDU QUE M. Neptune Lefranc a été nouvellement embauché à titre de directeur des finances de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité détient un compte auprès de la Caisse Desjardins et qu'il est nécessaire de désigner un signataire autorisé pour les transactions financières ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne
APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

Que M. Lefranc soit désigné comme signataire autorisé au compte de la Municipalité d'Upton à la Caisse Desjardins, avec tous les pouvoirs afférents à cette fonction.

2.9. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

ATTENDU qu'il est nécessaire de désigner un représentant de la Municipalité auprès de Revenu Québec afin d'avoir accès au dossier de la Municipalité d'Upton et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE madame Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière ci-après la représentante, soit autorisée à :

- Inscrire la Municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de la Municipalité à ClicSécur -Entreprises;
- Gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir et gérer les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Municipalité une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements de Revenu Québec détient au sujet de la taxe d'accise de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerte (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide de services en ligne);

QUE monsieur Neptune Lefranc, agisse en tant que co-responsable auprès de Revenu Québec avec les mêmes pouvoirs et obligations que le responsable.

QUE cette résolution abroge la résolution numéro 247-07-2023

2.10. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - CONSULTANT EXTERNE EN COMPTABILITÉ MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait face à une réduction d'effectifs au sein de son administration, compromettant ainsi sa capacité à assurer une gestion financière efficace et conforme aux normes en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'expertise d'un consultant externe en comptabilité municipale est nécessaire pour garantir la bonne marche des opérations financières et pour soutenir le personnel actuel dans ses tâches;

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de la firme Soutien SCP, détaillée comme suit :

Descriptions	Prix plus les taxes
Heure à l'unité	100 \$
Banque de 25 heures	2,375.00\$ (95.00\$ x 25)
Banque de 50 heures	4,500.00\$ (90.00\$ x 50)
Banque de 100 heures	8,500.00\$ (85.00\$ x 100)
Banque de 200 heures	16,000.00\$ (80.00\$ x 200)
Déplacements	0.65\$ du kilomètre

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE la firme Soutien SCP soit mandatée pour fournir une banque de 100 heures, d'une valeur de 8 500 \$, à laquelle s'ajoutent les taxes applicables.

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1. AUTORISATION DE PAIEMENT - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE COMPLÉMENTAIRE - PROJET DE LA CASERNE DES POMPIERS

ATTENDU la résolution numéro 2024.12.348, qui a octroyé le mandat au Laboratoire GS INC pour la réalisation d'une étude géotechnique complémentaire dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne des pompiers ;

ATTENDU la facture numéro #F17182 reçue de Laboratoire GS INC dans le cadre du même projet, d'un montant de 20 995 \$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur responsable du projet, M. Pierre Tremblay, approuvant le paiement de ladite facture ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'approuver le paiement de la facture numéro F17182, d'un montant de 20 995 \$, plus les taxes applicables, à Laboratoire GS INC, conformément aux termes du règlement d'emprunt numéro 2023-367.

3.2. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - RÉÉVALUATION DES COÛTS DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS

ATTENDU QUE le projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers est en cours ;

ATTENDU QUE la municipalité est actuellement en négociation avec les ingénieurs responsables du projet pour définir les prix ;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont connu une augmentation importante, dépassant les prévisions initiales ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'engager une firme spécialisée afin d'évaluer de manière objective et professionnelle l'ampleur de cette augmentation des prix et d'assurer une gestion rigoureuse des coûts du projet ;

ATTENDU L'offre de service reçue de la firme SIDCAN s'élève à 4 900 \$, plus les taxes applicables.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

DE mandater la firme SIDCAN afin de procéder à une réévaluation des coûts liés à la construction de la nouvelle caserne de pompiers, pour un montant de 4 900 \$, plus les taxes applicables.

D'autoriser Mme Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents en rapport avec la présente résolution.

QUE Cette dépense sera effectuée conformément au règlement d'emprunt numéro 2024-365.

QUE le préambule de la présente résolution fait partie intégrante de celle-ci.

4. TRANSPORT

4.1. AUTORISATION DE PAIEMENT - TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE DE LA RUE ST-ÉPHREM - DÉCOMPTE PROGRESSIF #5

ATTENDU LA résolution numéro 042-02-2024, en date du 6 février 2024, par laquelle la municipalité a octroyé le contrat de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue St-Éphrem à l'entreprise « GROUPE CIVITAS INC. »

ATTENDU LA facture numéro #153978 reçue par l'entreprise GROUPE CIVITAS INC. dans le cadre du même projet au montant de 4 150.00 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU LA recommandation de l'ingénieur responsable du projet, M. Pierre Tremblay, approuvant le paiement de ladite facture ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Kelly Huard

APPUYÉE PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le paiement de la facture numéro #153978 de l'entreprise « GROUPE CIVITAS INC » soit autorisé au montant de 4 150,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit effectuée au règlement d'emprunt numéro 2023-365 ;

QUE soit autorisée la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lyne Rivard, à signer tout document relatif à la présente résolution ;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

4.2. SOUMISSION - TRAVAUX DE LEVÉE DE FOSSÉS

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à des travaux de levée de fossés dans les rues durant la période printanière ;

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise Andrée Paris inc. a été reçue, s'élevant à 8 580 \$, plus les taxes applicables ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'accepter la soumission de l'entreprise Andrée Paris inc. d'un montant de 8 580 \$, plus les taxes applicables, pour la réalisation de travaux de relevage de fossés de rue durant la période printanière ;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire #02 32000 521 – Entretien des rues, trottoirs, etc.

5. HYGIÈNE DU MILIEU

5.1. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'INSPECTION DE VANNES DE CONDUITES SECONDAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'inspection des vannes de rue situées sur les conduites secondaires ;

CONSIDÉRANT l'offre de services numéro QC-2025-0134 reçue le 12 février 2025 de la firme « SIMO Management Inc. » pour un montant forfaitaire de 3 141,54 \$, plus les taxes applicables ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MANDATER la firme « SIMO Management inc. » au montant forfaitaire de 3 141,54 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit prélevée sur le poste budgétaire numéro 02 41 300 419, services techniques - conduite.

5.2. SOUMISSION - REMPLACEMENT DES CONTRÔLES D'UNE VANNE PNEUMATIQUE

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au remplacement des contrôles d'une vanne pneumatique afin d'assurer le bon fonctionnement des installations de l'usine d'eau potable;

ATTENDU QUE l'entreprise Automation RL a soumis une offre d'un montant de 2 220 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne
APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE la soumission de l'entreprise Automation RL pour le remplacement des contrôles de vannes pneumatiques soit acceptée, pour un montant de 2 220 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit prélevée sur le poste budgétaire numéro #02- 412 00 526, Entretien et réparation – équipements

5.3. APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA VIDANGE ET LA DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS - RÉSULTAT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

ATTENDU la résolution numéro 2025.02.49 autorisant le lancement du processus d'appel d'offres public pour les travaux de vidange de boues de la station d'épuration;

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2025-001 publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) concernant la vidange et la disposition des boues des étangs aérés;

ATTENDU QUE des soumissions ont été reçues et ouvertes le lundi 24 février 2025, à 11 h :

Soumissionnaires	Montant incluant les Taxes
Les Consultants Mario Cossette inc.	182 860,73 \$
GFL VERT POUR LA VIE	227 483, 79 \$
Louiseville Irrigation Inc.	164 252, 50 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté et accepte d'adjuger le contrat pour la vidange et la disposition des boues des étangs aérés à l'entreprise « Louiseville Irrigation Inc.» au montant de 164 252,50 \$, incluant les taxes applicables;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 02-414-00-529 – Vidanges des boues.

QUE le devis, les addendas, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

5.4. AUTORISATION DE PAIEMENT - FOURNITURE ET INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU - DÉCOMPTÉ #3

ATTENDU QUE la résolution numéro 2024.07.200 a octroyé le mandat pour l'installation de compteurs d'eau sur le territoire de la municipalité afin d'assurer une gestion efficace de la consommation d'eau potable;

ATTENDU la réception de la facture numéro #5718, décompte # 3 dans le cadre du même projet, au montant de 32 180,52 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque
APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro #3 au montant de 32 180,52 \$, plus les taxes applicables, à l'entreprise Plomberie Lecomte, dans le cadre du projet de Fourniture et installation de compteurs d'eau.

5.5. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE l'usine de traitement des eaux usées joue un rôle crucial dans la protection de l'environnement et de la santé publique et nécessite une mise à niveau afin de répondre aux normes actuelles et futures;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de moderniser les infrastructures de l'usine de traitement des eaux usées afin d'améliorer son efficacité et sa capacité à traiter les eaux usées générées par la population croissante de notre municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels soumise par la firme Ingénierie Groupe Conseil, pour un montant forfaitaire de 6 950 \$ plus les taxes applicables, répond adéquatement aux besoins identifiés pour cette mise à niveau;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'accepter l'offre de services professionnels présentée par la firme Ingénierie Groupe Conseil pour la mise à niveau de la station d'épuration municipale, au montant forfaitaire de 6 950 \$ plus les taxes applicables.

QUE soit autorisée la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lyne Rivard, ou en son absence, la directrice générale adjointe, Mme Ajengui, à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette dépense soit effectuée conformément au règlement d'emprunt numéro 2024-384;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1. AUTORISATION D'EXERCER LES RESPONSABILITÉS DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE Mme Ariadna Cepeda a été désignée temporairement comme inspectrice en bâtiment et en environnement au sein de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer l'efficacité de ses fonctions, il est essentiel de lui accorder les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses responsabilités;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Larocque

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE Mme Ariadna Cepeda, inspectrice en bâtiment et en environnement affectée à la Municipalité, soit sous la responsabilité de la directrice générale, Mme Lyne Rivard;

QUE Mme Ariadna Cepeda soit autorisée par la Municipalité à être présente sur les terrains du territoire de la Municipalité d'Upton pour des inspections;

QUE soient accordées à Mme Ariadna Cepeda toutes les autorités nécessaires à l'exercice de ses responsabilités;

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

QUE Mme Ariadna Cepeda, inspectrice en bâtiment et en environnement, s'engage à maintenir la confidentialité des informations qui lui sont fournies;

7.2. ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-393 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2002-102 AFIN D'AJOUTER DES PRÉCISIONS QUANT AUX DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ET QUE LE POUVOIR D'ACCORDER UNE DÉROGATION MINEURE RELÈVE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme 2002-102 est entré en vigueur le 10 octobre 2002

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Upton désire ajouter une précision quant aux dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Upton désire ajouter la précision que le pouvoir d'accorder une dérogation mineure relève du Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme à l'égard des modifications réglementaires projetées ;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné par monsieur Pierre Dufresne lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'ADOPTER le règlement 2025-393 modifiant le Règlement numéro 2002-102 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

8. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1. DEMANDE DU DÉFI CYCLISTE AU PROFIT DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER

CONSIDÉRANT QUE le 8 juin 2025 se tiendra le Défi cycliste au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé Daigneault-Gauthier demande l'autorisation de passer sur le territoire d'Upton, dans le cadre de cet événement;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé Daigneault-Gauthier souhaite utiliser dans son parcours cycliste les chemins suivants;

- le rang de la Chute;
- le rang de la Carrière;
- le 5e Rang;
- la rue ST-Éphrem;
- la rue Sacré-Cœur;
- la rue Lanoie;
- le rang du Carré;
- la route Joubert;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Kelly Huard
APPUYÉE PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE ce conseil autorise la Fondation Daigneault-Gauthier à passer sur le territoire lors de son événement Défi cycliste qui aura lieu le 8 juin prochain;

QUE la présente résolution ne dispense pas la Fondation d'obtenir toute autre autorisation qui pourrait être requise notamment auprès de la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Acton;

QUE le Service de sécurité incendie soit présent pour veiller à la sûreté des cyclistes lors du Défi cycliste qui aura lieu le 8 juin prochain;

QUE la Municipalité d'Upton souhaite à la Fondation que cet événement soit un franc succès.

8.2. SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UNE TOILETTE INTELLIGENTE AVEC ÉCRAN PUBLICITAIRE INTÉGRÉ

ATTENDU QUE l'entreprise Comac Corporation a soumis une offre pour l'installation d'une toilette intelligente intégrée avec un écran publicitaire au parc « Il était une fois des gens heureux »; au montant de 49 999 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans les objectifs d'amélioration des infrastructures et des services publics de la municipalité ;

ATTENDU QU'une demande a été envoyée à la MRC afin de couvrir une partie des coûts de ce projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne
APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE la soumission de l'entreprise Comac Corporation au montant de 49 999 \$, plus les taxes applicables, soit acceptée;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lyne Rivard, soit autorisée à signer l'ensemble des documents requis pour la mise en œuvre du projet.

8.3. DEMANDE DE LA FABRIQUE SAINT-ÉPHREM - PRÊT DES TABLES ET CHAISES

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Saint-Éphrem a prévu des activités pour les dates du 1er juin 2025 et du 7 septembre 2025;

CONSIDÉRANT la demande de la Fabrique Saint-Éphrem pour le prêt de tables et de chaises de la municipalité afin de réaliser ces activités;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le Conseil municipal autorise le prêt de tables et de chaises de la municipalité à la Fabrique Saint-Éphrem pour la réalisation de ses activités prévues les 1er juin 2025 et 7 septembre 2025.

QUE Le département des Travaux publics sera responsable de la gestion du prêt en fonction de la disponibilité des équipements.

8.4. APPUI FINANCIER - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE NOIRE (CDRN)

ATTENDU QUE la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) désire reprendre, en partenariat avec la Municipalité d'Upton et le Théâtre de la Dame de cœur, la tradition d'offrir aux visiteurs du Parc nature de la région des visites guidées pendant la prochaine saison estivale;

ATTENDU QUE le projet à une valeur de 7 600 \$, représenté comme suit :

Description	Dépenses	Source de financement
Salaire Guide nature (7 semaines)	5050 \$	Emploi Été Canada
Salaire Guide nature	600 \$	Municipalité d'Upton (1350 \$) Et TDC (1200 \$)
Gestion & administration	1 840 \$	
Déplacement	160 \$	
Total du projet	7 600 \$	

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil municipal appuie la demande reçue de Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN);

QUE le conseil municipal contribue d'un montant de 1350 \$ dans le cadre du même projet ;

QUE soit autorisée la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif à cette demande.

8.5. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE SOCCER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait partie de l'Association de soccer mineur d'Acton Vale (ASMAV) pour la saison d'été 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un(e) représentant(e) de la Municipalité pour intervenir avec l'ASMAV;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE Mme Nadia Poulin soit nommée, à titre intérimaire, représentante de la Municipalité d'Upton.

8.6. LOCATION DE LA SCÈNE MOBILE À LA VILLE D'ACTON VALE

ATTENDU QUE M. Dave Timmons, Directeur des Services culturels et sportifs de la Ville d'Acton Vale, a fait une demande pour la location de la scène mobile de la Municipalité d'Upton pour le 20 juin 2025, date à laquelle se dérouleront les festivités de la Fête nationale du Québec à Acton Vale;

ATTENDU QUE les frais de location de la scène mobile sont de 350 \$ conformément au règlement de tarification de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil municipal autorise la location de la scène mobile à la Ville d'Acton Vale pour la journée du 20 juin au montant de 350 \$;

QUE La Ville d'Acton Vale assumera la responsabilité de l'organisation du transport de la scène mobile, en utilisant son propre personnel et ses équipements pour effectuer cette opération;

QUE La Ville d'Acton Vale devra fournir une couverture d'assurance responsabilité civile pour la durée de la location de la scène mobile, ainsi que pour toute éventuelle situation ou incident survenant durant cette période;

QUE Les employés de la Ville d'Acton Vale, chargés de récupérer la scène mobile, devront se présenter au garage municipal dès son ouverture pour procéder à la récupération de l'équipement.

9. AFFAIRES DIVERSES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

11. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉS DES CRÉDITS - C-03/25

Conformément aux dispositions du règlement 2019-321 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lyne Rivard, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière certifiée par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requises, à partir de la marge de crédit.

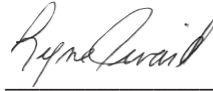
12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Larocque
APPUYÉ PAR : Monsieur Éric Jodoin

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

ET résolu de clore la séance à 19h17.



Mme Lyne Rivard
Directrice générale
et greffière-trésorière



M. Robert Leclerc
Maire



TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

Aidez-nous à bien faire notre travail en respectant les règlements en vigueur et en faisant appel au gros bon sens :

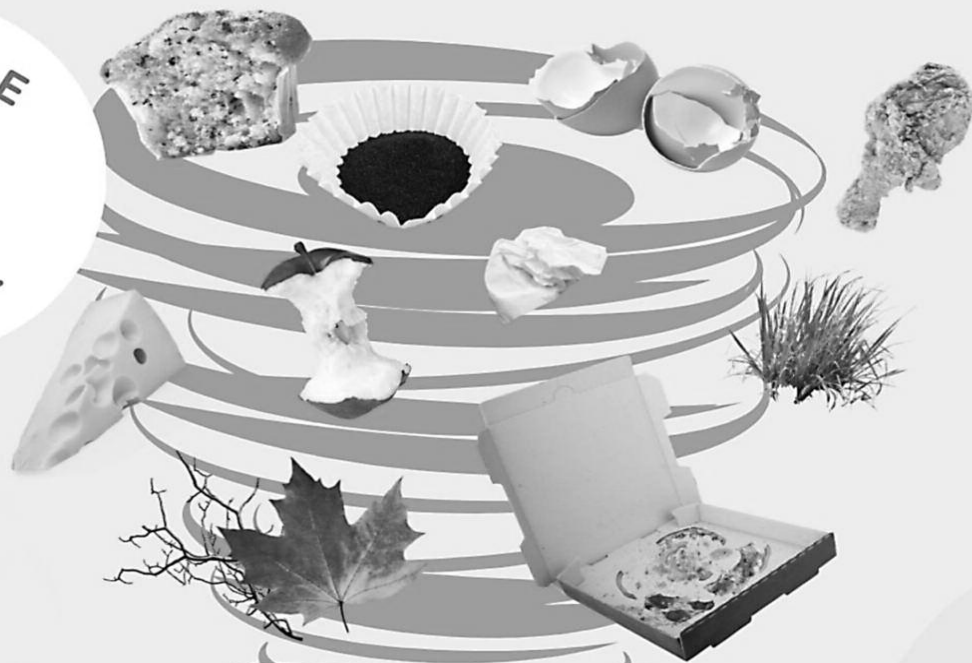
- * Respecter l'interdiction de stationnement dans la rue durant la nuit;
- * Disposer la neige de votre entrée sur votre terrain et non dans la rue;
- * Si possible, ne pas laisser votre voiture dans la rue toute la journée pour permettre des opérations de jour;
- * Placer votre poubelle ou bac de recyclage à l'intérieur de la limite du trottoir ou de l'asphalte afin d'éviter que l'opérateur du chasse-neige ou du tracteur à trottoir ait à sortir de son véhicule pour déplacer votre bac; * Faites attention aux véhicules lourds qui déneigent ou qui font l'épandage d'abrasifs. Ils arrêtent et reculent fréquemment.



Déjà le retour du printemps

ET DE LA COLLECTE
DES BACS BRUNS
À CHAQUE SEMAINE!

DÈS LE
1^{er}
AVRIL



www.riam.quebec
450 774-2350



ADULTES

TITRE	AUTEUR
Hockey mom (Roman)	Marilou Addisson et Geneviève Guilbault A225.1
La constellation du chat T.3 Les enquêtes de Bonneau et Lamouche (Policier)	J.L. Blanchard B639.1
La famille Chevalier T.1 Une génération dans le vent (Historique)	Jean- Pierre Charland C474
N'attends pas le bonheur, crée- le ! (Documentaire)	Chantal Lacroix 158
De la graine à la table (Documentaire)	Marthe Laverdière 641
La Psy (Susp./Intrigue)	Freida McFadden M143
Sous les platanes de Manhattan (Roman)	Katherine Pancol P188
La chronique des Bridgerton T.2 Anthony (Roman historique)	Julia Quinn Q7
Hell.com (Horreur)	Patrick Senécal S474
La Corriveau Coll. Les contes interdits (Horreur)	Gabriel Thériault C761

JEUNESSE

TITRE	AUTEUR/COLLECTION
Achille le chat agile	Coll. les petits héros LPH
La chasse aux oeufs de Pâques Zac et Zazou	Lucie Papineau et Julie Cossette AUZ
Yoyo contre robot- chat	Coll. Pyjamasques Pjmq
Ti-Bou Les aventures en forêt	Andy Runton TBOU
Minecraft chronique de l'épée de pierre T.6 Menace à la surface	Nick Eliopoulos MIN664
Je lis avec Splat Splat fait de la musique	Rob Scotton S425.1
Ma vie de... Muffin frieux	Elizabeth Baril- Lessard B252
Les mégaventures de Maddox T.4 Rituel et boules de gonne	Claude Desrosiers MAD
Le hockey (Documentaire)	Coll. Comment ça marche dj796
Quand les océans sont- ils apparus ? (Documentaire)	Coll. Pour tout savoir dj551

ORGANISME DE BIENFAISANCE



PARRAINAGE CIVIQUE
t'offre de faire fleurir ton
printemps à venir avec une
amitié qui sort de l'ordinaire!

Informe-toi!  

450 774-8758 parrainagecivique.org

Recherche de personnels saisonniers - Été 2025

La Municipalité recherche activement des préposés aux prêts d'équipements nautiques. La Municipalité d'Upton souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger la lecture. Avant le 18 avril 13 h, nous vous invitons à envoyer votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : info@upton.ca.

Offre d'emploi Préposé aux prêts d'équipement nautique (4 postes)

Description sommaire :

Sous la supervision de la coordonnatrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, le préposé pour le prêt d'équipements nautiques effectue la location des équipements nautiques aux visiteurs. Le site de location se trouve au Théâtre de la Dame de Coeur.

Responsabilité :

- Entretien général du site et des équipements ;
- Surveiller adéquatement le site et les infrastructures ;
- Répondre aux demandes d'informations des visiteurs ;
- Remplir les rapports quotidiens (statistiques de participation, revenus et autres) ;
- Assurer la gestion du prêt de matériel (kayaks, planches à pagaie et autres) ;

- Faire appliquer les règlements en vigueur sur le site et assurer la sécurité ;
- Exécuter d'autres tâches connexes.

Exigences :

- Se soumettre au processus de vérification des antécédents judiciaires ;
- Détenir une formation de premiers soins valide (un atout) ;
- Être capable d'exécuter des tâches physiques.

Horaire de travail :

- Durée de l'emploi : du 09 juin mai au 25 août 2025 ;
- Environ 35 heures semaine à partir de fin mai jusqu'à la fin août ;
- Les horaires peuvent varier hebdomadairement selon la température.

Conditions salariales :

Durée de l'emploi : du 09 juin mai au 25 août 2025 ;
Salaire à discuter.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

*Ma paroisse j'y crois
et je la soutiens*

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE
DE ST-ÉPHREM



Lampe du sanctuaire

Semaine du 30 mars Simone Maynard

Semaine du 6 avril Aline

Semaine du 13 avril Robert Leclerc

Semaine du 20 avril Simone Maynard

Semaine du 27 avril Aline

Mercredi le 2 avril à 8h30

Mariette Cournoyer X Assistance aux funérailles

André Larocque X Assistance aux funérailles

Dimanche le 6 avril à 10h00

Rachel Lecours X Christiane

Normand Cabana X Son épouse

Défunt familles Leclerc et Maynard X Simone

Jean-Paul Joubert X Lucille et Jacques Desmarais

Evelyne (bébé) Jodoïn X Robert Leclerc

Monique Duhaime X Normand Barbeau

Guy Renonnet X Elisabeth

Ghislaine Cloutier X Mario

Biens de la terre X Florence et Yves

Ronald Bruneau X Assistance aux funérailles

Mercredi le 9 avril à 8h30

Denise Lambert X Assistance aux funérailles

Fernande Guilbert X Assistance aux funérailles

Dimanche le 13 avril à 9h00

Liturgie de la parole

Mercredi le 16 avril à 8h30

Laurence Savoie X Assistance aux funérailles

Adolphe Gilson X Assistance aux funérailles

Samedi le 19 avril

Pas de messe à St-Éphrem

La Veillé Pascale est à Ste-Hélène pour toute l'Unité

Mercredi le 23 avril à 8h30

Réjean Cloutier X Assistance aux funérailles

Irène Caouette X Assistance aux funérailles

Mercredi le 30 avril à 8h30

Germaine Maynard X Assistance aux funérailles

Nicole Brunelle X Assistance aux funérailles

Campagne de Pâques Coffrets fromages

Elle est de retour pour Pâques :

Réserver dès maintenant vos fromages de Saint-Benoit-du Lac en ligne ou auprès d'une ou un marguillier. Commande avant le 25 mars 2025 - Livraison le 15 avril 2025.

3 coffrets de disponible à partir de 35\$

Informez-vous auprès des marguilliers, en ligne par carte de crédit ou à la fabrique pour commander votre coffret. fabriqueupton@hotmail.com ou www.zeffy.com/ticketing/campagne-de-fromages-de-leglise-saint-ephrem-dupton-paques--2025



DIVERS

AVEC **VIACTIVE**, ÇA COMMENCE BIEN LA SEMAINE...À UPTON

TOUS LES LUNDIS MATINS ET C'EST GRATUIT!

Le Programme VIACTIVE est un atelier de mise en forme

(exercices debout et sur chaise)

pour les aînés.es (hommes/femmes) de 55 ans et plus.

Saison hiver du 13 janvier au 21 avril 2025,

Salle communautaire, 885 rue Lanoie de **10h30 à 11h30**

Pour s'inscrire, se présenter à 10h les lundis directement à la salle.

Il nous fera plaisir de vous accueillir.

N'hésitez pas à vous joindre à notre groupe pour venir y partager le plaisir de bouger dans la bonne humeur.

VOS ANIMATRICES ISABELLE, CLÉMENCE ET ODETTE

FADOQ UPTON

Le prochain déjeuner à saveur d'érable aura lieu le 30 mars 2025 à la Salle Communautaire de 9 h 30 à midi. Le coût est de 10.00\$ pour les membres d'Upton et 15.00\$ pour les non-membres. Réservez vos billets à l'avance. Vous pouvez venir les chercher le mardi et le mercredi entre 13 h et 15 h lors des activités.

Pour réservations: Micheline 579-371-5232 ou Francine 450-278-0099



Une expertise unique en environnement

Corporation de développement de la rivière Noire
26 rue du Marché, Roxton Falls J0H 1E0
450-701-0431 www.riviere-noire.org



AGA 2025 de la CDRN et *conférence*

Le jeudi 17 avril 2025 à 18 h 30
Salle municipale, Béthanie

18:00 Accueil et inscription

18:30 AGA 2025 de la CDRN

19:30 Remise du trophée TORTUE à la municipalité de
Béthanie



20:30 *Conférence : Les milieux humides, "qu'ossa donne"?*

On connaît bien mal tous les services écologiques rendus par les milieux humides et qui assurent notre qualité de vie, rien de moins! Quand vous en saurez davantage, vous voudrez vous joindre à nous pour les préserver dans la MRC d'Acton!



par Julie Perreault, architecte paysagiste et directrice générale de la CDRN
et Valérie Boisvert, biologiste et chargée de projet

Bienvenue à toutes et à tous
Prix de présence!
Covoiturage disponible en appelant au 514-588-5510

Pour nous joindre : dg.cdrn@riviere-noire.org ou 450-701-0431

30^e édition

Dégustation Vins & Fromages



Au profit des
Chevaliers de Colomb
Conseil 2825-14
Acton Vale

Samedi 29 mars 2025
18h30

**Centre Communautaire
d'Acton Vale**

1176, rue Bélair, Acton Vale



Musique
Nathalie Turcotte
Réjean Robertson
450 888-5225



65\$ par personne
table de 8 personnes

Gracieuseté



Desjardins

Caisse de la Vallée d'Acton

Réservations:

Daniel Lussier	450 501-7154
Denis Valiquette	450 230-1925
Léon Cotton	450 278-7836



Série

BROADWAY

Geneviève Leclerc
en spectacle à Upton

Vous l'avez découvert dans La Voix, l'artiste Geneviève Leclerc est une des plus belles voix du Québec. Elle arrive à Upton avec son spectacle "Broadway". Spectacle en Style Cabaret, vous allez adorer retrouver les plus grands succès des comédies musicales dans le cadre de l'église patrimoniale d'Upton.

« La venue de l'extraordinaire voix d'or de Geneviève Leclerc permet aux citoyens de la MRC d'Acton de venir redécouvrir ce talent québécois. Une prestation à ne pas manquer!», Pierrette Lapalme, présidente de la fabrique. L'argent récolté servira à la 3e et dernière phase de rénovation soit le toit et le parvis. Venez en grand nombre, profiter de ce spectacle extraordinaire. Samedi 12 avril 2025, les portes ouvrent à 19 heures. Le spectacle débute à 19h30.

Vous êtes une entreprise qui aimerait faire tirer des billets pour leurs employés ou simplement récompenser ceux-ci en les invitant au spectacle. N'hésitez pas à contacter notre bureau.

Pour acheter des billets (25 \$) : 450 549-4533, fabriqueupton@hotmail.com ou en ligne à www.zeffy.com/ticketing/1d7f7c5d-c4ac-4ccf-8f5f-8f2c21f5092b

FESTIVAL FLAG FOOTBALL

INTER ÉCOLES DE LA RÉGION

**VENDREDI
16 MAI**

8H30 À 15H30

**FOODTRUCK
QUEUE DE CASTOR**

Foodtruck de **QUEUE DE CASTOR** un % des ventes remis à l'équipe sportive.

VENTE DE COLLATION

VENTE DE BREUVAGE

CHALET DES LOISIRS 810 RUE LANOIE, UPTON

NOS PARTENAIRES

